

## Dossier pour demande de Carte d'identité – Mineur



- Fournir les originaux ET les photocopies des documents
- Prendre rendez-vous sur le site de la mairie de Torcy pour déposer votre dossier
- Présence de l'enfant obligatoire au dépôt du dossier

PREMIÈRE DEMANDE	RENOUVELLEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Passeport <u>ou</u> copie intégrale de son acte de naissance</b> si la commune de naissance n'est pas reliée au service dématérialisé COMEDEC</li> <li>- <u>Si Nom d'usage</u> : autorisation signée par les 2 parents mentionnant le NOM choisi + titres d'identité</li> <li>- <u>Pour les enfants nés en France de parents étrangers</u> : justificatif de nationalité française – si la mention n'apparaît pas sur l'acte de naissance</li> <li>- <b>Pièce d'identité du représentant légal</b> qui fait la demande</li> <li>- <u>Si parents divorcés</u> : le jugement de divorce définitif</li> <li>- <b>Un justificatif de domicile</b> de - de 3 mois facture électricité, gaz, eau, quittance de loyer non manuscrite, avis d'imposition</li> <li>- <u>Si garde alternée</u> : justificatifs de domicile des 2 parents + pièces d'identité des 2 parents</li> <li>- <u>Si hébergement</u> : attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + un document administratif au nom de l'hébergé</li> <li>- <b>1 photo d'identité</b> de - de 6 mois respectant les normes - au verso</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Carte d'identité en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans</b></li> <li>- <u>Si Nom d'usage</u> : autorisation signée par les 2 parents mentionnant le NOM choisi + carte titres d'identité</li> <li>- <b>Pièce d'identité du représentant légal</b> qui fait la demande</li> <li>- <u>Si parents divorcés</u> : le jugement de divorce définitif</li> <li>- <b>Un justificatif de domicile</b> de - de 3 mois facture électricité, gaz, eau, quittance de loyer non manuscrite, avis d'imposition</li> <li>- <u>Si garde alternée</u> : justificatifs de domicile des 2 parents + pièces d'identité des 2 parents</li> <li>- <u>Si hébergement</u> : attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + un document administratif au nom de l'hébergé</li> <li>- <b>1 photo d'identité</b> de - de 6 mois respectant les normes - au verso</li> </ul>

**En cas de perte timbre fiscal de 25 Euros** et déclaration de perte - complétée en mairie lors du renouvellement

**En cas de vol**, joindre la déclaration de vol complétée au commissariat

Pré demande à compléter sur le site : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>